



LE DÉPARTEMENT
**PIÈCES A FOURNIR POUR UNE
DEMANDE D'AIDE PERSONNALISÉE**

- aux séjours de vacances avec hébergement
- aux accueils de loisirs sans hébergement
- aux sorties scolaires avec nuitées
- aux activités de loisirs culturelles et sportives de proximité

Pièces communes à tous les dispositifs :

- Fiche de demande d'aide personnalisée
- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou carte de séjour en vigueur du parent demandeur
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie du dernier avis d'imposition
- Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois

Pièces spécifiques aux séjours de vacances avec hébergement, aux accueils de loisirs sans hébergement et aux activités de loisirs sportives et culturelles de proximité :

- Confirmation d'inscription au séjour avec hébergement, à l'ALSH ou à l'activité de loisirs sportive ou culturelle avec nom, adresse, facture, RIB et fiche INSEE de moins d'un an de l'organisateur

Pièces spécifiques aux sorties scolaires avec nuitées :

- Devis global de la sortie
- Se rapporter page 3 de la fiche de demande d'aide personnalisée : partie à remplir par l'établissement scolaire et à accompagner des pièces justificatives

Le dossier complet devra être transmis :

par voie postale ou dématérialisée à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DU VAR
Direction de la culture, des sports et de la jeunesse
Cellule des aides individuelles à la jeunesse
390, avenue des Lices
CS 41303
83076 TOULON CEDEX
varjeunesse_aides@var.fr

Responsable du traitement des données : Monsieur Ricardo VAZQUEZ, directeur de la culture, des sports, de la jeunesse.

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre au Conseil Départemental d'instruire, de calculer et de décider de l'aide à accorder aux familles varoises susceptibles de bénéficier de séjours de vacances avec hébergement, d'accueils de loisirs sans hébergement, d'activités de loisirs sportives et culturelles de proximité, de sorties scolaires avec nuitées, d'une prime à l'obtention du BAFA-BAFD. Ces informations permettront également de notifier la décision du Conseil Départemental aux intéressés.

Les destinataires des données sont les agents de la Direction de la culture, des sports et de la jeunesse, cellule des aides individuelles à la jeunesse, chargés de l'instruction, ainsi que les personnels de la Délégation Citoyenneté et Solidarités Humaines, au titre de leur mission d'accompagnement social.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Conseil Départemental du Var

Direction de la culture, des sports et de la jeunesse - Cellule des aides individuelles à la jeunesse
390, avenue des Lices - CS 41303 - 83076 TOULON CEDEX

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.